

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

“Aime Dieu et

va ton chemin.”



# Bulletin de l'Union-Allet

VOL. VIII.

MONTRÉAL, JANVIER 1881.

No. 3

## SOMMAIRE.

- 1.—SOUSCRIPTIONS.
- 2.—AU VATICAN.
- 3.—L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET LAÏQUE.
- 4.—LE DERNIER SOLDAT DU COMBAT DE MATHES.
- 5.—REVUE DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES.

I. ROME;

- II. ITALIE;
- III. FRANCE.
- 6.—LE MOUVEMENT ZOUAVE UTILE AU CANADA.
- 7.—L'HON. M. A. P. CARON ET LES ZOUAVES PONTIFICAUX CANADIENS.
- 8.—SOUVENIRS DE VOYAGE.

### Souscriptions.

Prix de chaque souscription, 5 cts. par mois, ou 50 cts. pour l'année, payés d'avance.

#### ŒUVRE DU DENIER DE ST-PIERRE.—Quatrième Liste.

M. Cyprien Coutlé, Laprairie.....	\$0.50
M. F. X. Lefebvre, do .....	0.50
M. Ulric Paré, Woburn, Mass., E.-U.....	0.50
	<hr/>
	\$1.50

#### ŒUVRE DE L'EVÊCHÉ DE MONTRÉAL.—Quatrième Liste.

M. Cyprien Coutlé, Laprairie.....	\$0.50
M. F. X. Lefebvre do .....	0.50
M. Ulric Paré, Woburn, Mass., E.-U.....	0.50
	<hr/>
	\$1.50

### Au Vatican.

Le 31 décembre dernier, les chefs de corps et de service de l'armée pontificale ont eu l'honneur d'être reçus en audience privée par Sa Sainteté.

Ils étaient présentés au Saint Père par S. Exc. le général Kanzler, lequel, au nom des présents et de tous les soldats pontificaux, prit la parole pour exprimer à Sa Sainteté leurs sentiments de dévouement et d'attachement inaltérables, ainsi que leurs félicitations respectueuses à l'occasion du nouvel an.

Le Saint-Père a accepté avec bienveillance les hommages et les vœux de ses fidèles et vaillants soldats, et, après avoir adressé aux assistants des paroles d'encouragement et de consolation, il les a bénis, conjointement avec tous leurs camarades et leurs familles, puis il les a admis à baiser sa main.

Nous nous bornerons à citer ce court passage du magnifique discours de Sa Sainteté.

“Pie IX avait coutume de recevoir les officiers, à l'occasion de la fête de St. Jean, sa fête patronale, et cela était un signe de son affection particulière pour les militaires pontificaux. Je ne m'appelle pas Jean, mais je ne les aime pas moins que Pie IX!”.....

Et cet autre passage dont on ne pourra méconnaître la haute importance.

“Les droits de l'Eglise ne se perdent pas avec la marche des années, parce qu'ils sont imprescriptibles. J'ai protesté contre la violence soufferte, à la face des ennemis, au milieu des amis et je proteste encore devant Dieu.”

Après l'audience pontificale, S. Exc. le général Kanzler et tous les chefs de corps et de service se sont empressés de présenter leurs respects et leurs félicitations à S. Em. le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, et à S. Em. le cardinal Nina, préfet des sacrés palais apostoliques.

### L'enseignement primaire et laïque.

Dans la séance du 24 décembre à la Chambre des députés, Monseigneur Freppel, évêque d'Angers, a fait entendre un discours d'une rare éloquence sur le grave sujet de l'enseignement primaire qu'on veut laïciser. En voici la reproduction sinon intégrale, du moins aussi étendue que le comporte notre feuille :

“Le législateur n'opère pas de la même façon que le philosophe ou le théologien...; il prend le fait, le fait officiel, juridique, légal, le seul qu'il puisse faire entrer en ligne de compte, et c'est de ce fait qu'il part pour don-

ner à la loi sa mesure et sa portée. Eh bien ! dans la question qui nous occupe, ce fait indéniable, parce qu'il est constaté sur les rôles de l'Etat, c'est qu'il existe, en France, une immense majorité de pères de famille qui demandent le baptême de leurs enfants, qui leur font faire la première communion, qui les élèvent dans la religion catholique.

" Cette situation légale du pays au point de vue religieux, la contestez-vous ? Vous la contestez si peu, qu'à la page 154 du rapport de la Commission, je lis qu'il y a en France 69,381 écoles catholiques, contre 1,535 protestantes et 83 israélites.

" A des écoles que vous-mêmes qualifiez de catholiques, il faut des maîtres catholiques comme elles, ou bien vous blesseriez tous les droits.

" J'ajoute, Messieurs, que vous blesseriez le caractère de l'instituteur ; car, pour peu que cet homme ait de loyauté, d'honneur, de délicatesse, — et il en a, — il ne consentira jamais à faire l'éducation d'enfants appartenant à un culte différent du sien.

" Sans doute, je le sais bien, il y a des logiciens à outrance qui vont jusqu'à prétendre qu'il suffit de la présence d'un seul enfant dissident pour priver ses condisciples du bénéfice de l'instruction religieuse. Mais, Messieurs, veuillez donc bien réfléchir aux conséquences d'une telle théorie : armé de ce prétendu droit, tel père de famille viendra dire à l'instituteur : Je n'entends pas que vous parliez de l'âme spirituelle devant mon enfant, car je suis matérialiste et vous blesseriez ma liberté de conscience. Tel autre lui dira : Je ne veux pas que vous enseigniez à mon enfant la légitimité de la propriété individuelle... car je suis collectiviste, je suis socialiste de l'école de Proudhon ou de Karl Marx, et pour moi la propriété individuelle, c'est le vol... Un troisième pourra lui dire : Gardez-vous d'inculquer à mon enfant la théorie du libre arbitre et de la responsabilité morale, car je suis fataliste et je ne veux pas que vous incliniez dans un sens contraire cette jeune intelligence que je confie à vos soins.

" Une fois engagés dans cette voie, où allez-vous vous arrêter, et que pourra-t-il bien rester du programme de l'instituteur, si, sous prétexte de liberté de conscience, chaque père de famille peut venir diminuer d'une vérité la somme totale des matières de l'enseignement ?

" Vous voulez nous rassurer en disant que dans l'école, telle que vous la concevez, on se renfermera dans une stricte neutralité ; que l'on ne parlera ni pour ni contre la religion, que l'on se contentera de se taire sur l'Eglise, sur le Christ, sur l'Evangile et sur Dieu lui-même, car vous allez jusque-là, M. le Rapporteur de la Commission.

" Eh bien, je vous demande si pareille neutralité pourra subsister quelque part ? Sera-t-il possible à un instituteur quelconque de rayer Dieu de son enseignement ? Et le voudrait-il, quel moyen d'écarter un nom que l'enfant a sur les lèvres et dans le cœur, qu'il mêle à tout instinctivement, qu'il retrouve partout, qui lui apparaît à chaque page de ses livres de lecture ?

" Ces livres où l'enfant apprend à lire, et où il est question sans cesse de Dieu, du Christ, de l'Evangile, allez-vous les bannir de toutes les écoles publiques de France ? Car il faudra bien que vous en arriviez là. Et par quoi les

remplacerez-vous ? Par des livres où ne figurera aucun de ces noms, les plus augustes et les plus dignes de respect qu'on puisse prononcer sur la terre ?

" Encore une fois, est-ce possible ? Comprenez-vous un livre d'histoire naturelle où il ne soit pas question de nature, de providence, de création, où ne reviennent quantité de mots exprimant ces mêmes idées ou d'autres mots qui rendent des idées contraires ? Comprenez-vous une histoire de France où l'on se taise sur l'Eglise catholique, qui apparaît à chacune de ses pages ? Sera-t-il interdit à l'enfant de demander à l'instituteur ce que signifient toutes ces choses ? Sera-t-il défendu à l'instituteur de donner des explications, sous peine de pénétrer dans le dogme et de sortir de la neutralité ? Devra-t-il répondre invariablement : ceci ne me regarde pas, c'est l'affaire de M. le Curé ? Et voilà le rôle étroit, mesquin, infime, machinal, mécanique, auquel vous voulez condamner l'instituteur sous prétexte de l'élever !

" Est-ce que vous ne voyez pas que vous faites à cet homme une sanglante injure, et que d'un pareil enseignement où il ne sera plus question ni de Dieu, ni du Christ, ni de la Bible, ni de l'Evangile, ni de tout ce qui fait l'honneur et la force du genre humain, il ne sortira que les générations inférieures et abaissées ?

" On se figure que le silence de l'instituteur sur la religion équivaut de sa part à un acte de neutralité ; c'est là une pure chimère.

" Ne pas parler de Dieu à l'enfant pendant sept ans, alors qu'on l'instruit six heures par jour, c'est lui faire accroire positivement que Dieu n'existe pas, ou bien qu'on n'a nul besoin de s'occuper de lui.

" Expliquer à l'enfant les devoirs de l'homme envers lui-même et envers ses semblables, et garder un silence profond sur les devoirs de l'homme envers Dieu, c'est lui insinuer clairement que ces devoirs n'existent pas, ou qu'ils n'ont aucune importance. Avec la finesse d'observation naturelle à son âge, l'enfant se dira que son maître ne croit pas en Dieu et il fera de même, ou il doutera.

" Votre école neutre ne produira donc que des sceptiques et des indifférents ; voilà pourquoi notre conscience nous fait un devoir de la repousser de toutes nos forces.

" L'instituteur se renfermera dans une abstention complète à l'égard des matières religieuses ! Mais, Messieurs, sur ce point capital, l'abstention est impossible ; car, suivant que l'on croit ou que l'on ne croit pas à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme, la pensée et la vie humaine prennent un tout autre cours.

" En pareil cas et de la part d'un instituteur, le silence équivaut à une négation.

" Taire systématiquement et de parti pris, — car c'est l'hypothèse, — le nom du Christ, sa doctrine, sa vie, ses œuvres, dans une école d'enfants chrétiens, qui l'invoquent matin et soir, qui vont faire leur première communion ou qui viennent de la faire, ce n'est pas garder un rôle purement passif, ce n'est pas se renfermer dans la neutralité : c'est agir directement, positivement sur l'esprit de l'enfant, c'est lui faire accroire que le Christ n'est pas Dieu, puisque le maître de daigne pas s'occuper de lui.

" On ne cantonne pas la religion dans un coin de l'âme ;

elle n'est rien, ou, comme le disait Bossuet : " Elle est le tout de l'homme."

" On ne puise pas la croyance à l'église pour la laisser à la porte de l'école : cette croyance suit l'enfant partout, elle s'identifie avec lui ; elle a besoin d'être éclairée et soutenue à l'école, comme dans la famille, comme à l'église.

" Que suis-je ? Qui a créé le monde ? Pourquoi sommes-nous sur cette terre ? Qu'y a-t-il après la mort ?

" Mais, messieurs, comme le disait un pasteur protestant de Genève, M. Návillle, il suffira de la mort d'un de ses petits camarades, dont il vient d'accompagner la dépouille mortelle jusqu'à la dernière demeure, pour soulever dans l'âme de l'enfant toutes ces questions.

" Ces questions-là, ces questions dogmatiques au premier chef, se posent à l'enfant, sous une forme appropriée à son âge, je le veux bien, mais enfin elles se posent à lui comme elles préoccupent l'homme mûr.

" Si vous refusez d'y répondre, sous prétexte de garder la neutralité, et de ne pas toucher au for intérieur, vous allez rabaisser l'enseignement scolaire à un degré de vulgarité, de banalité et d'insignifiance dont je rougirais pour mon pays !

" Et si vous y répondez, vous sortez bon gré mal gré de votre prétendue neutralité.

" A l'école, ce qui se démontre ; à l'église, ce que l'on croit ! nous disait l'autre jour M. le Rapporteur de la Commission.

" Cette antithèse peut être brillante, mais elle n'est pas solide ; car la religion repose sur des faits...

" Le témoignage historique est une source de connaissances tout aussi positives et tout aussi certaines que celles dont la perception des sens nous fournit les éléments. Ce sont des preuves d'un autre ordre, des démonstrations d'un autre genre, sans doute, mais ce sont des preuves ou démonstrations qui, elles aussi, engendrent la certitude.

" Vous n'avez qu'à passer dans la bibliothèque du Palais-Bourbon pour y trouver des centaines de volumes intitulés : Démonstration de la vérité de la religion chrétienne.

" La théologie est une science, la métaphysique est une science tout comme la physiologie ; seulement ce sont des sciences d'un ordre plus élevé, parce qu'elles atteignent et éclairent les sommets de l'intelligence humaine.

" L'instituteur, nous dit on, se contentera d'enseigner la morale naturelle. Oui, sans doute, il y a une morale naturelle, par cela seul que l'homme est un être raisonnable et libre ; tous les théologiens, saint Thomas à leur tête, sont unanimes sur ce point.

" Cette morale plus ou moins vague, indéfinie, incomplète, cette morale obscure et défigurée dans les cercles païens,—vous n'avez qu'à lire les erreurs si graves que Platon enseigne dans sa République,—cette morale, le Décalogue et l'Evangile l'ont formulée, précisée, éclaircie, développée, perfectionnée, et c'est ce qui fait la supériorité morale des nations chrétiennes sur les Chinois de Confucius et sur les Persans de Zoroastres, dont on nous parlait l'autre jour."

Ici, l'orateur fait des citations nombreuses en faveur de l'enseignement religieux, d'auteurs tels que Barthélemy

Saint-Hilaire, Guizot, et il lit, en terminant, cette belle page de Jouffroy :

" Il y a un petit livre qu'on fait apprendre aux enfants et sur lequel on les interroge à l'église : lisez ce petit livre, qui est le catéchisme : vous y trouverez une solution de toutes les questions que j'ai posées, de toutes sans exception. Demandez à ce pauvre enfant, qui de sa vie n'y avait songé, pourquoi il est ici-bas et ce qu'il deviendra après sa mort, il vous fera une réponse sublime, qu'il ne comprendra pas, mais qui n'en est pas moins admirable. Demandez-lui comment le monde a été créé, et à quelle fin ; pourquoi Dieu y a mis des animaux, des plantes, comment la terre a été peuplée ; si c'est par une seule famille ou par plusieurs ; pourquoi les hommes parlent plusieurs langues ; pourquoi ils souffrent, pourquoi ils se battent, comment tout cela finira : il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, questions de races, destinée de l'homme en cette vie et en l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création : il n'ignore rien ; et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des gens ; car tout cela sort, tout cela découle avec clarté, et comme de soi-même, du christianisme."

" Voilà le petit livre qu'il faut mettre entre les mains de l'enfant, à l'école comme à l'église. Car il ne se dédouble pas, il est tout un. Vous ne voudrez sans doute pas prononcer sur lui, au moral, le jugement de Salomon, le couper en deux moitiés, dont l'une resterait séparée de l'autre. Chrétien dans sa famille, chrétien à l'église, il doit l'être également à l'école ; par conséquent, vous devez l'y traiter comme tel.

" Voilà pourquoi, messieurs, la seule et unique solution est de conserver à nos 70,000 écoles catholiques leur caractère religieux.

" En dehors de cette situation, la seule juste, la seule équitable, la seule française, la seule ayant une base finale, votre école neutre deviendra logiquement l'école athée, l'école sans Dieu.

" Déjà le bon sens public l'a qualifiée de ce titre par avance, et le bon sens public ne se trompe guère dans les choses qui sont à sa portée.

" Autour de cette question de la laïcité si imprudemment soulevée, il se fera dans les esprits une agitation dont vous ne pouvez pas calculer les conséquences.

" Car, à la différence d'autres questions qui ne saisissent pas les masses, celle-là remuera profondément nos populations chrétiennes jusque dans le dernier village de France ;... elle retentira au cœur du père, de la mère et de l'enfant lui-même, car tous comprendront qu'il y va de l'avenir religieux du pays, de l'affaiblissement ou du maintien de sa foi. Et ce sont là des sentiments qu'on ne blesse pas impunément, car ce sont les sentiments les plus élevés et plus puissants de l'âme humaine.

" Voilà pourquoi, messieurs, je vous supplie, au nom des intérêts les plus sacrés de la patrie... de ces intérêts qui doivent vous être aussi chers qu'à moi-même, je vous supplie d'adopter l'amendement, de maintenir l'enseignement religieux dans nos écoles primaires et de rejeter ce

article premier qui porte dans ses flancs la discorde et la division.

“ N'assumez pas devant Dieu et devant les hommes une aussi lourde responsabilité ; épargnez-vous ce reproche que l'histoire ne manquerait pas de vous faire, d'avoir, vous aussi, dans un jour d'irréflexion et d'oubli, troublé votre pays par une loi de malheur.”

L'amendement présenté par Mgr Freppel et plusieurs de ses collègues de la droite, mis aux voix, a été repoussé par 324 voix contre 139.

Bien que la majorité soit ici un peu moins forte que de coutume, ce vote n'en est pas moins une honte nouvelle infligée, au milieu de tant d'autres, à la France chrétienne.

Il est à remarquer que M. le président Gambetta s'est hâté de faire intervenir le vote, dès que les dernières paroles du discours ont été prononcées. En agissant de la sorte, il tirait d'embarras M. le ministre de l'Instruction publique, qui n'avait, on le comprend, rien à répondre aux arguments irréfutables de l'éminent orateur.

#### Le dernier soldat du combat de Mathes.

Au lendemain du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, la Vendée frémissante était prête à se soulever et n'attendait qu'un chef aimé autour duquel elle pût se grouper, et elle prit les armes, en effet, à l'appel de l'héroïque marquis Louis de La Rochejaquelin, débarqué sur les côtes de Saint-Gilles au mois de mai 1815.

Digne frère de ce comte Henri qui, en 1793, avait adressé aux vendéens qui le suivaient ces paroles mémorables : *Si j'avance, suivez-moi ; si je recule, tuez-moi ; si je meurs, vengez-moi ;* et qui scella de son sang le 4 mars 1794 son attachement à la cause royaliste, le marquis de La Rochejaquelin combattit avec un courage de lion les généraux Fravot et Estève ; mais bientôt les fourberies éhontées de Fouché, les susceptibilités de quelques généraux vendéens et le courage inexpérimenté de quelques autres vinrent paralyser l'insurrection royaliste.

Séparé de ses collègues, Louis de La Rochejaquelin continua néanmoins à combattre en héros ; mais, accouru au pont de Mathes pour rallier les insurgés le 5 juin, après une chaude rencontre dans laquelle les royalistes restèrent maîtres du champ de bataille, il paya de sa vie le triomphe des siens.

Dans le plus fort de l'action, voyant le moment propice de tenter une charge à fond, il s'élança sur son cheval et l'épée au poing, se jeta en avant de tous ses partisans en criant : *En avant ! Vive le Roi !* Mais en ce moment, frappé à la poitrine par une balle, il tomba à la renverse et mourut en faisant le signe de notre rédemption. Une croix modeste sur la base de laquelle est gravée cette simple inscription : *Sur ce tertre fut tué et enterré Louis de La Rochejaquelin*, indique le lieu où tombèrent pour Dieu et le Roi les derniers défenseurs de la monarchie légitime en France, à la veille de la seconde restauration.

De tous les valeureux combattants qui prirent part à l'engagement dont nous venons de parler, un seul vivait encore, dernier et glorieux représentant de cette poignée de héros : François Crochet, qui était au côté même de

Louis de La Rochejaquelin lorsque celui-ci tomba frappé à mort et qui l'ensevelit de ses propres mains.

Ce brave champion de la cause royaliste prit encore part aux combats légitimistes de 1832 ; puis il se retira dans son pauvre village de Saint-Jean de Monts, dans un repos forcé, attendant et espérant toujours le triomphe de sa cause.

Arrivé à l'âge avancé de 85 ans, au milieu de la vénération de ses concitoyens, et préservé de la dure épreuve de l'indigence, grâce à des amis bienveillants parmi lesquels il faut citer en premier lieu le valeureux général de Charette, il se sentit, dans ces derniers temps, atteint de la maladie qui devait le conduire au tombeau.

Le matin du jeudi 3 décembre 1880, se sentant très-faible, Crochet se souleva à demi, et faisant un effort suprême il dit : *Je vais voir mon Dieu ; Vive le Roi !* puis il retomba sur son lit et rendit le dernier soupir.

Un ancien zouave pontifical, Fournier, aujourd'hui Père Dominique, Passioniste expulsé de la Roche-sur-Yon et réfugié à Saint-Jean de Monts, assisté du clergé de la paroisse célébra le service funéraire. Les cordons du poêle étaient tenus par quatre anciens zouaves : les deux Véronnean, Jaulin et Canthois.

Tous ceux qui partageaient les nobles aspirations du défunt assistaient aux funérailles, voulant ainsi lui rendre un dernier hommage, et le premier de tous, son propre neveu, Honoré Barreau, lui aussi zouave pontifical.

Et nous qui respectons et admirons toutes les nobles convictions et tous ceux qui savent demeurer fidèles à leur cause, même dans le malheur, nous répétons volontiers les paroles du Saint-Esprit, par lesquelles notre ami le zouave C. Poulain termine dans *l'Espérance du peuple* la biographie de Crochet : *In memoria aeterna erit justus.* — *La Fedelta.*

#### Revue des intérêts catholiques.

ROME.—Les fêtes de Noël ont été célébrées à Rome avec une grande dévotion et avec un grand concours de fidèles. A Ste Marie-Majeure, où l'on vénère la précieuse relique de la Sainte Crèche, la messe de minuit a été chantée suivant le rit pontifical. L'émotion a gagné tous les cœurs au moment où la crèche du Sauveur, exposée sur l'autel de la Confession, au milieu d'un splendide luminaire, a été portée en procession, sur les épaules de quatre chanoines revêtus de dalmatiques, autour de la vaste basilique, resplendissante de mille feux. Un peuple immense se pressait à cette magnifique cérémonie interrompue depuis nombre d'années par suite des tristes événements dans la Ville éternelle. On remarquait aussi un grand nombre d'étrangers de distinction à Saint-Pierre du Vatican, où le cardinal Borromeo, assisté de tout le chapitre, officiait pontificalement. A Saint-Louis-des-Français, l'exposition des quarante heures, organisée solennellement, donnait un double éclat à la solennité du jour.

Le Souverain Pontife, ne pouvant tenir les *chapelles papales* qui avaient lieu autrefois, à pareille époque, dans l'intérieur de la basilique Vaticane, a célébré une première messe, pendant la nuit du 24 au 25 décembre. Le

matin du jour de Noël, le Saint Père a célébré les deux autres messes dans sa chapelle privée ; plusieurs familles romaines et étrangères ont eu le bonheur d'y assister et de recevoir de sa main la sainte communion. La veille de Noël, le Pape avait donné de même la communion aux gardes nobles, aux officiers de la garde suisse, des gardes pontificaux et de la garde palatine d'honneur.

Le 26 décembre, des députations de ces divers corps ont été admises à présenter au Souverain Pontife leurs hommages et leurs souhaits, et, à cette occasion, Sa Sainteté s'est plu à leur prodiguer les plus précieux témoignages de sa bienveillance et de sa haute satisfaction. Ce jour-là aussi une députation de catholiques américains, ayant à leur tête le consul des Etats-Unis à Rome, a été reçue en audience spéciale. Le 27 décembre, pendant que l'Italie rééditait la nouvelle d'une prétendue maladie du Pape, Sa Sainteté recevait dans les Loges de Raphaël un grand nombre d'étrangers de différentes nations, et Elle est restée au milieu d'eux plus d'une demi-heure, pour le faire tour des rangs et pour s'entretenir avec chacun des visiteurs.

Le 28 décembre ont commencé au Vatican les réceptions du corps diplomatique. Le premier secrétaire, chargé des affaires de France, a présenté ses hommages au Souverain Pontife en l'absence de l'ambassadeur, dont le retour a eu lieu le 31 décembre.

A l'occasion de la fête de Noël, le Saint-Père a fait distribuer une somme de 15,000 francs aux pauvres de Rome, par l'intermédiaire des curés de la ville. Il avait envoyé de même, dans les derniers temps, des secours particuliers pour une somme totale de 10,000 francs, à diverses communautés religieuses qui, par suite des lois de spoliation, se trouvent dans l'indigence.

Les amateurs d'antiquité chrétienne apprendront avec plaisir la découverte d'une nouvelle catacombe, située à 200 pas environ de l'église de San-Pancrazio. Elle a été trouvée par M. le chanoine Louet, qui a pu visiter déjà de nombreuses galeries et environ douze chapelles, la plupart ornées de peintures et de sculptures fort bien conservées. Cette catacombe, dont l'antique entrée est comblée de terre, s'étend en partie sous la via Aurelia, en partie vers Saint-Pancrace, mais il est peu probable qu'elle s'y rejoigne ; on conjecture plutôt qu'elle appartenait à celle du Pape saint Jules. Toutes les sépultures sont ouvertes : néanmoins, grâce à de récents travaux entrepris avec activité par le zélé chanoine, on ne désespère pas d'en trouver d'intactes. Des pourpailleurs ont lieu avec le propriétaire de la villa Pamphili afin de pratiquer une nouvelle entrée, et de préserver ce lieu sacré d'une complète destruction.

L'*Osservatore romano* annonce que N. T. S. P. le Pape Léon XIII vient de remettre à S. E. le cardinal Monaco de la Vallette, protecteur du collège pontifical polonais, récemment fondé à Rome, une somme de plus de soixante mille francs, qui a été mise à sa disposition par la générosité de personnes charitables, pour assurer l'existence et la prospérité de cette nouvelle fondation.

La même feuille signale le grand succès des écoles catholiques créées à Rome par Léon XIII. Parmi les élèves du lycée pontifical Angelo Mai, qui existe depuis

un an, sous la direction du célèbre professeur Ferri Mancini, sur treize présentés aux examens pour la licence *lycéeale*, et vingt-quatre pour la licence *gymnasciale*, les treize premiers et vingt-deux seconds ont réussi. Il faut remarquer que les examens sont présidés par des professeurs de l'Etat. Il a été constaté cette année une diminution de deux mille élèves parmi ceux qui fréquentaient les écoles dites "libérales." On voit de quel côté se porte justement la confiance des familles.

ITALIE.—Nous lisons dans une correspondance de l'*Univers* rendant compte des fêtes de Lorette, le passage suivant qui ne peut manquer d'intéresser grandement les anciens soldats du Pape :

"Permettez-moi de placer ici un souvenir de la bataille de Castelfidardo : J'ai rencontré un saint prêtre, plein de zèle et d'une pauvreté très-ordinaire en ce temps-ci. Don Domenico Moscatelli est le curé de la paroisse de Crocette, dont le nom restera dans l'histoire. On se souvient que le général de Pimodan fut frappé mortellement après avoir passé le Musona.

J'ai vu l'arbre, un mûrier, auprès duquel le général tomba, la poitrine tournée vers l'ennemi. Ses soldats le transportèrent encore vivant dans une maison de paysan. Mais bientôt l'héroïque Cialdini, forçant les pontificaux à se replier au-delà du torrent, fut maître du général, que, pour des raisons de stratégie, il fit enlever et déposer dans un casino voisin. Là, Pimodan consumma son sacrifice et rendit son âme à Dieu. Les Subalpins ensevelirent dans un caveau de l'église de Crocette le corps, qui en fut retiré pour être embaumé, envoyé à Rome et restitué à sa famille.

—J'ai toujours désiré placer dans mon église une inscription rappelant ce fait pour les annales du Saint-Siège et de la France, me disait le curé Domenico Moscatelli ; mais je n'ai aucune ressource, et mon église même est dans un état de délabrement lamentable.

—Eh bien, lui ai-je répondu, laissez-moi faire : votre bon désir sera connu, et la charité française ne vous failira point. Le veuve de l'illustre victime vit encore, ses amis gardent la mémoire des événements qui se sont accomplis sur cette terre de Lorette : vous serez satisfait. Je n'ai aucun doute sur ce point.

—Que Dieu vous entende ! Pour moi, je n'ai cessé de le prier pour la famille du général et pour la France."

FRANCE.—Le nouveau règlement adopté par le Conseil supérieur de l'instruction publique sur les brevets de capacité pour l'enseignement primaire, supprime le catéchisme et l'histoire sainte comme matières obligatoires des examens.

Le Conseil supérieur juge actuellement les pourvois des directeurs des écoles libres formées par les Conseils académiques sous l'inculpation "d'inconduite ou d'immoralité des directeurs." Les plus remarquables et les plus savants avocats du parquet de Paris ont accepté avec empressement l'honneur de défendre les directeurs contre ces monstrueux qualificatifs.

Ce Conseil a entendu, mercredi matin, la plaidoirie de M. de Bellomayre, défenseur de M. Villars.

L'honorable avocat a examiné la portée juridique des mots *immoralité et in conduite*.

Il a terminé en disant que certaines condamnations, loin de flétrir, relèvent ceux qui en sont l'objet. Il a cité l'exemple de M. Jules Ferry, président du Conseil, qui, frappé pour délit d'association, n'en est pas moins parvenu au faite le plus élevé de l'Etat.

Après délibération, le Conseil a rendu un arrêt confirmant le jugement rendu le 23 octobre 1880, par le Conseil académique de Toulouse, contre M. Villars.

On voit, par ce premier arrêt, qu'il n'y a pas d'illusion à se faire et pas d'espérance à avoir en le Conseil supérieur. Là, comme ailleurs, M. Ferry rencontre des serviteurs dévoués pour sa campagne contre l'enseignement religieux.

Le Conseil municipal de Paris, véritable gouvernement de la nouvelle commune qui n'attend qu'une occasion pour s'installer de nouveau dans la capitale, a fait enlever tous les crucifix des écoles laïcisées et cette opération a été faite avec un tel cynisme et a causé un tel scandale qu'elle a donné lieu au sénat à une interpellation de M. Buffet au ministre Ferry. Le discours élevé et indigné de l'éminent sénateur a écrasé le piètre Jules qui a essayé d'y répondre par des impertinences. Résultat : un vote de censure contre le ministre. Vous croyez peut-être que le ministre a remis son portefeuille ? Ah ! vous le connaissez bien mal !

Jalouse des hauts faits du préfet de la Seine, la presse radicale demande l'enlèvement des crucifix placés dans les salles d'audience des tribunaux. Cet enlèvement est exigé, dit-elle, par le respect dû à la liberté de conscience, sans doute à celle des accusés.

M. le préfet de police Andrieux, l'élégant crocheteur en gants gris-perle, a tenu à se signaler. Il a profité de la réception des commissaires de police pour les féliciter de leur triste besogne et pour leur annoncer que trois d'entre eux seraient décorés, ce qui fera bien plaisir à nombre de membres de la Légion d'honneur ayant gagné leurs décorations sur les champs de bataille.

Non content de cela, M. le préfet de police, qui n'a pas oublié l'ancien délégué des athées lyonnais à l'anti-concile de Naples, s'est permis d'insulter et les religieux et leurs défenseurs, et a voulu plaisanter au sujet de l'excommunication. Il s'est montré, comme cela lui arrive souvent, odieux et ridicule.

Par une contradiction qui donne la mesure de ce personnage surfait, après avoir insulté les religieux et les catholiques, il a rendu hommage au dévouement des amoniers et des religieuses dans les prisons. Seulement certains journaux opportunistes et radicaux ont supprimé ces paroles du préfet, que cependant leur avait communiquées l'officieuse *Agence Havas*.

Blanqui est mort. Le vieux conspirateur était déjà presque oublié dans le parti révolutionnaire, et il prévoyait le jour où les portes de la prison pourraient encore s'ouvrir pour lui.

La révolution par la force, telle était la devise de cet insurgé perpétuel contre Dieu et contre la société. M. Blanqui était né en 1205, à Nice. Il avait donc 76 ans.

Les radicaux de toutes sortes ont saisi l'occasion de cette mort pour tenter une manifestation révolutionnaire qui

a eu un maigre succès : on a essayé, en vain, de jeter un drap rouge sur le cercueil au moment où le défilé commençait.

Plusieurs discours ont été prononcés au milieu de cris significatifs, alliant la République et la Révolution.

Blanqui, qui ne voulait *ni Dieu ni maître*, a comparu à son tour au tribunal suprême.

L'Eglise vient de faire une grande perte. L'état de Mgr Regnier, archevêque de Cambrai, doyen de l'épiscopat, s'était grandement aggravé depuis quelques jours.

Monseigneur connaissait d'ailleurs parfaitement son état. "Si Dieu me rappelle à lui, disait-il, je suis prêt."

L'on eût dit un homme quise prépare à quelque absence, et jamais la force d'âme, l'énergie de caractère du Cardinal ne se sont montrées aussi grandes et aussi admirables.

Le cardinal Regnier s'est éteint doucement, sans agonie, le 4 janvier. Le service funèbre a été célébré par S. Em. le cardinal Desprez, archevêque de Toulouse.

Le chapitre a nommé vicaires capitulaires les trois titulaires Mgr Monnier, M. Vallez et M. Destombes.

Mgr René-François Regnier était né à Saint-Quentin (Maine-et-Loire), le 17 juillet 1794. Il avait été sacré évêque d'Angoulême le 25 septembre 1842, et préconisé archevêque de Cambrai le 30 septembre 1850.

Mgr Regnier fut créé et publié cardinal par le pape Pie IX, dans le consistoire du 22 décembre 1873.

Il était cardinal du titre de la Sainte Trinité des Monts ; il faisait partie des Congrégations des Evêques et Réguliers, du Concile, de l'Index et des Etudes.

### Le mouvement zouave utile au Canada.

Sous ce titre :

*Les zouaves pontificaux canadiens*, on lit dans le "*Canadien*" du 8 janvier :

Nous publions, dans une autre colonne, une adresse que les zouaves pontificaux canadiens, de la section de Québec, ont présentée à l'honorable M. A. P. R. Caron, à l'occasion de son élévation au poste éminent de ministre de la milice. Cette démarche fait naître en nous quelques considérations que nous croyons utile de soumettre au public. On nous dira peut-être que ça vient tard, mais nous répondrons, pour parler le langage de Salomon ; "vaut mieux tard que jamais."

Depuis quelque temps, la presse, de toutes les couleurs, parle des relations qui commencent à se nouer avec la France, après plus d'un siècle d'oubli de la part de notre ancienne mère-patrie. Les journaux d'outre-mer s'occupent aussi de nous très activement ; tous les jours ils prônent la sagesse de nos lois, la solidité de nos institutions, l'immense fertilité de notre sol, nos nombreuses industries, en un mot toutes les ressources de notre province. Nous devons nous féliciter de tout cœur de la belle position que notre pays occupe dans l'estime des nations, et travailler à lui maintenir cette belle réputation.

Mais, comment se fait-il que la France et les autres puissances de l'Europe daignent jeter aujourd'hui un regard attentif sur le Canada ? Pourquoi la France, en particulier, a-t-elle pensé à ses enfants qu'elle avait abandonnés au milieu de *quelques arpents de neige* ? C'est la

question qui nous vient naturellement à l'esprit en constatant un semblable réveil.

D'aucuns résoudre l'énigme en nous disant que les écrits des quelques Français qui ont visité notre pays pendant ces dernières années, ont suffi pour nous faire connaître à l'étranger. D'autres prétendent que cette résurrection est due aux démarches du gouvernement provincial relativement à son emprunt sur le marché français et à l'établissement du crédit-foncier. Pour nous, nous croyons devoir chercher ailleurs la solution du problème.

En l'année 1868, au mois de février, si notre mémoire est fidèle, cent trente cinq jeunes gens, l'élite de la jeunesse, comme le disait si éloquemment Mgr Racine dans le sermon qu'il a donné le jour de notre grande fête nationale, quittaient le Canada, traversaient la France et allaient s'enrôler sous le drapeau de l'Immortel Pie IX. Partout on accourait en foule sur leur passage, pour contempler et admirer ces croisés des temps modernes. Partout on exaltait leur dévouement, leur foi, leur profond attachement à l'église catholique. Les peuples étonnés se demandaient d'où venaient ces preux jeunes hommes, aux regards fiers et courageux, au port noble et militaire. Un cri général rétentit alors sur tout le vieux continent, dans la France d'abord : " Ce sont des Canadiens, des descendants des Champlain et des Montcalm. Ce sont des enfants qui viennent donner l'exemple de la foi à leur mère, la fille aînée de l'Eglise. " Eh bien ! ce cri a réveillé l'attention de nos frères de France, et voilà la raison pour laquelle notre ancienne mère-patrie ayant arraché le bandeau que Voltaire et les autres écrivains *ejusdem farinae* avaient placé sur ses yeux a tourné le regard vers nous et cherché à découvrir quelques vestiges de son ancienne colonie en Amérique. Avant ce beau mouvement des zouaves pontificaux, le Canada était tellement négligé et tellement oublié que la plupart des Européens ignoraient quelle langue même nous parlions. Quelques-uns croyaient que nous parlions l'anglais, d'autres l'iroquois ou le micmac ; en général, un jargon sauvage à nous seuls connu.

Nos mœurs, notre religion et nos coutumes devaient être celles des Indiens : vivre de chasse et de pêche, coucher sous la tente et dans les forêts adorer le soleil ou le grand *Manitou*, scalper les prisonniers ou les faire brûler à petit feu, etc., etc. Nous étions donc bien mal jugés par l'étranger. Aussi quelle ne fut pas la surprise des Français, surtout, d'entendre parler, par les zouaves canadiens, la véritable langue du siècle de Louis XIV, de les voir adorer le même Dieu qu'eux, vivre et dormir comme eux ! Ils en restèrent tout *épâtés*.

Terminons par cette parole de l'Evangile : " Rends à César ce qui appartient à César. " Oui, rendons aux zouaves pontificaux canadiens l'honneur et la gloire de nous avoir les premiers, signalés à l'attention de l'Europe.

#### L'honorable M. A. P. Caron et les zouaves pontificaux canadiens.

Les zouaves pontificaux canadiens, de la section de Québec, ont présenté, vendredi de la semaine dernière, une adresse de félicitation à l'honorable M. A. P. Caron, à l'occasion de sa nomination au poste de ministre de la

milice. Des circonstances incontrôlables ont retardé jusqu'à ce jour cette belle démarche de la part des zouaves. Voici cette adresse :

*Aime Dieu et va ton chemin.*

Union-Allet, section de Québec.

A l'honorable Joseph Philippe René, Adolphe Caron, Ministre de la milice et de la défense.

Honorable Monsieur,

Bien souvent les zouaves pontificaux, de la section de Québec, ont été l'objet de votre attention et de vos égards ; bien souvent ils ont fait appel à votre influence et à votre générosité, et toujours ils ont reçu de votre part le plus bienveillant accueil.

Les sympathies que vous leur avez témoignées lors de la grande célébration nationale, les services importants que vous leur avez rendus, tout particulièrement en cette circonstance, sont autant de titres à leur reconnaissance.

La reconnaissance ! oui, voilà le grand devoir des zouaves à votre égard, et cette reconnaissance ils seront heureux de vous la témoigner chaque fois que les occasions s'y prêteront. Aussi c'est avec bonheur qu'ils ont appris votre élévation au poste distingué de Ministre de la Milice de notre Dominion, et c'est pour vous exprimer la joie que cette nomination leur cause, qu'aujourd'hui ils se présentent devant vous.

Honorable Monsieur, nous avons eu le bonheur d'être zouaves du pape, nous avons eu la consolation d'armer nos bras pour la défense de la Ste-Eglise, et Dieu sait que nous aurions généreusement versé notre sang pour le triomphe de son Illustre Vicaire. Ce témoignage de notre sang n'a pas été exigé de nous, et nous sommes revenus dans notre patrie. Ici nous voulons nous montrer loyaux sujets de Notre Reine. Veuillez donc croire que nous obéirons toujours à la voix de nos chefs, comme de vrais soldats le doivent faire, et que pour le bonheur de notre patrie nous combattrions avec tout le courage dont nous sommes capables.

En vous remerciant de votre bienveillant accueil, qu'il nous soit permis de former les vœux les plus ardents pour votre bonheur, celui de madame Caron et toute votre famille. Que les plus brillants succès vous accompagnent dans votre nouvelle carrière ! Enfin nous vous demandons de daigner, comme par le passé, nous aider, nous aider de vos conseils et de votre influence.

L'honorable ministre a fait aux zouaves la magnifique réponse qu'on va lire :

*Aux Zouaves Pontificaux de la section de Québec.*

Monsieur le Président,

Messieurs,

A la veille de la nouvelle année, vous ne pouviez me présenter d'étrennes plus agréables pour moi, que la démarche que vous venez de faire ; démarche qui m'honore et qui tout à la fois témoigne combien vous possédez ce don d'autant plus précieux qu'il est plus rare, la reconnaissance du cœur.

Les services dont vous venez de faire mention, étaient en réalité peu de chose et j'en ai déjà été récompensé par le spectacle de vos propres succès. Il est naturel qu'aimant mon pays et mes compatriotes, je sois disposé à aider ceux-ci dans la mesure de mes forces, lorsque l'occasion s'en présente ; et comme les Zouaves Pontificaux occupent un rang distingué parmi l'élite de la jeunesse canadienne, le penchant que j'ai pour eux s'explique parfaitement.

Vous êtes des hommes d'ordre, Messieurs, vous invoquez des principes sacrés que vous avez su au besoin défendre les armes à la main. L'Eglise trouve en vous des enfants dévoués dans la vie ordinaire, de vaillants soldats sur le champ de bataille, des défenseurs de la justice en tout



temps. L'Etat ne saurait méconnaître que vous vous êtes fait dans la société une position analogue, et que les Canadiens les plus dévoués à leur pays sont encore les Zouaves du Pape. Vous tenez de race, cela se voit.

Je vous encourage à conserver vos belles traditions, qui ont toujours eu pour base la foi religieuse et qui sont si parfaitement interprétées par votre noble devise. " Anne Dieu et va ton chemin. "

Le mouvement de nos zouaves, leur passage à travers la France, leur séjour en Italie ont contribué dans une très-grande mesure à attirer les regards de l'Europe sur notre pays et vous avez ainsi rendu au Canada un service qu'il ne peut oublier.

Dans nos fêtes religieuses et nationales, la présence des zouaves évoque des souvenirs dont nous sommes fiers, et qui deviennent de jour en jour plus chers à notre population.

Ce bel exemple fourni à la jeunesse par les zouaves aura plus d'influence qu'on le croirait de prime abord, pour relever l'esprit de discipline tant effacé de nos jours dans plusieurs des vieux pays.

Madame Caron est heureuse du souvenir que vous lui consacrez et des vœux que vous exprimez pour elle, pour notre famille et pour moi-même. Au nom de nous tous je vous en remercie bien cordialement.

Puisque vous voulez bien croire que mes conseils peuvent vous être de quelque utilité, je serai toujours heureux de vous les donner, et quand vous aurez besoin de ma faible influence, soyez assurés qu'elle sera toujours au service de " l'Union-Allet. "

Je forme pour sa prospérité ainsi que votre bonheur, Messieurs, les meilleurs souhaits et je termine par la vieille salutation qui nous est familière: " La bonne année à vous tous. "

A. P. CARON.

31 décembre 1880.

L'hon. M. Caron invita ensuite les délégués des zouaves à s'asseoir à sa table pour prendre le goûter avec lui : il était alors une heure de relevée. Le repas se fit au milieu de la gaieté la plus franche. Les zouaves ont été enchantés de la réception toute cordiale que leur a faite le digne représentant du comté de Québec.

### Souvenirs de voyage.

(suite)

#### III

##### SUR LA MÉDITERRANÉE ET ARRIVÉE A ROME.

Le 14, le temps et le vent continuent de favoriser notre marche sur la Méditerranée. Je passe la journée sur le pont du bateau, et pendant que je prends mes ébats sous les rayons bienfaisants du soleil, je fais connaissance de deux anciens zouaves de l'armée pontificale, qui vont se ranger de nouveau sous l'étendard du Pontife-Roi. Leurs noms sont : MM. de Lanzon et de Nolhac. Le premier se dit être un des descendants de M. de Lanzon qui gouverna le Canada depuis 1651 jusqu'à 1656. En pareille compagnie le temps passe vite. Nous causons pendant plusieurs heures des affaires de l'Italie en général, et de la bataille de Mentana en particulier. Ces deux braves avaient pris part à ce combat ; ils pouvaient par conséquent me donner des renseignements précis sur ce beau fait d'armes.

Cependant la conversation n'absorbe pas toutes mes heures de loisir. Il faut aussi que je laisse agir la vue,

qui est suffisamment exigeante en pareille circonstance. D'un côté, s'élèvent les côtes de la Toscane et l'île d'Elbe ; de l'autre, l'île de Corse et plusieurs autres îlots dont j'ignore le nom. La Corse et l'île d'Elbe ! que de souvenirs classiques vous rappelez à ma mémoire ! La première voit naître cet homme qui, du grade de *petit caporal*, est monté, par son génie et son audace sur le trône d'un vaste empire, sur le trône de la fille aînée de l'Eglise, cet homme que la Providence avait choisi pour châtier les peuples, cet homme enfin qui fit trembler l'Europe. La seconde est le témoin muet de la chute du même conquérant ; de ce grand Napoléon qui eut la témérité de mettre la main sur le Pape. Les Napoléon sont morts dans l'exil et loin de la France ; la papauté vit encore et, du Vatican, elle gouverne le monde. Tous les conquérants et les persécuteurs de l'Eglise passeront, mais le Pape restera. Le sort du héros d'Austerlitz et de Wagram devrait faire réfléchir tous ceux qui s'attaquent à l'Eglise catholique ; que ceux-ci comprennent donc que tous leurs efforts n'aboutissent qu'au triomphe de l'épouse du Christ. En passant près du lieu du premier exil de Napoléon, on ne peut s'empêcher de s'écrier : " *Sic transi gloria mundi.* "

Le 15, à cinq heures du matin, nous arrivons à Civita-Vecchia, la ville la plus fortifiée des Etats Pontificaux. Comme son nom l'indique, c'est une *vieille* ville, et à part ses fortifications, son baigne et son beau port, elle n'offre que peu d'intérêt. Nous y passons néanmoins une grande partie de la journée, le train du matin partait comme nous mettions le pied dans la gare. Fâcheuse déception ! Mais prenons patience, la vie est remplie de contrariétés.

A trois heures P. M., le chemin de fer nous emporte vers la ville Sainte. Nous approchons donc du terme de notre voyage. Il me semble que je respire maintenant un air plus pur. Le silence de la campagne romaine répand dans l'âme un baume des plus délicieux. Nous sommes dans une grande plaine bornée d'un côté, par la mer, et de l'autre, par de hautes montagnes. Le Tibre se joue dans cette solitude en décrivant mille sinuosités. Des troupeaux de buffles et de mulets errent dans ces solitudes. Quelques *trattorie*, disséminées, ça et là, indiquent seuls que ce pays est habité.

Bientôt nous découvrons la superbe coupole de Saint-Pierre et le fort St-Ange. La basilique de St-Paul s'offre ensuite à nos regards. Enfin nous entrons dans la gare des *Termini*, nous sommes dans la capitale du monde chrétien, dans la ville des Pontifes, le centre de l'unité catholique. Ah ! quelle joie ineffable j'éprouvai en ce moment suprême ! Toutes mes fatigues et toutes mes peines s'évanouirent à l'instant.

A sept heures P. M., nous avons le bonheur de presser la main de notre cher et digne aumônier, M. l'abbé Moreau, que Mgr de Montréal avait choisi pour conduire à Rome le premier détachement des zouaves canadiens. Vu l'heure avancée de la soirée, nous remettons au lendemain notre entrevue avec nos aimables *castors*, nom par lequel le Lt-Colonel de Charrette distinguait souvent nos compatriotes des autres nations, et nous descendons à l'hôtel de la *Minerve*, où un bon souper et un bon lit nous attendaient.

Le matin suivant, aussitôt que le jour commence à

poindre, nous volons vers la basilique de St-Pierre, où, agenouillés près de la confession, nous remercions la Vierge Immaculée et son divin Fils de nous avoir accordé un aussi heureux voyage.

En revenant de notre excursion matinale, nous passons par le Mont Janicule, où se trouvaient casernés nos amis. Mais encore un désappointement; les canadiens étaient à faire l'exercice. Néanmoins notre ennui ne fut pas de longue durée; car bientôt nous voyons apparaître dans la magnifique allée d'arbres qui bordent la caserne, une compagnie de zouaves commandée par le capitaine de Kermoal. *Gauche, droite, emboitez, conservez le pas, halte, à droite alignement, face à droite, rompez vos rangs!* Ce sont les canadiens qui arrivent.

Quelques-uns de nos compatriotes nous ont déjà reconnus, car, malgré la rigueur de la discipline, ils n'avaient pu s'empêcher de tourner la tête vers nous. L'apparition de deux pékins à la porte de la caserne, les intriguait. Les rangs une fois rompus, nous nous voyons en un instant entourés de nos amis et de tous les zouaves canadiens empressés d'accueillir de nouveaux compagnons d'armes.

Vous raconter la scène qui se passa alors est au-dessus de mes forces et ne saurait, du reste, trouver place dans un simple récit de voyage. L'un s'informe de son vieux père. "Quand je suis parti du Canada, dit-il, il n'était pas bien portant. Comment va-t-il maintenant? Dieu lui a-t-il rendu la santé? L'autre demande des nouvelles de sa bonne maman; lui a-t-elle écrit? lui envoie-t-elle quelques *baïoques* pour prendre un petit café au lait de temps en temps? Un troisième veut savoir si sa petite sœur Clara, le Benjamin de la famille, est mariée? Un qua-

trième qui n'a ni père, ni mère, ni frère, ni sœur, nous interroge sur monsieur le curé de la paroisse. Un cinquième nous souffle cette parole dans le *tuyau* de l'oreille: "Je désire vous voir en particulier." Nous étions heureux d'avoir une raison quelconque de nous éloigner du groupe qui nous entourait; car nos poches, *qui étaient remplies de lettres et de commissions*, étaient vides et, sans cet incident, nous aurions été obligés de nous procurer une machine à réponses pour satisfaire tout le monde.

Ami lecteur, si vous vous êtes absenté quelque temps de votre patrie; vous devez savoir que le moindre détail concernant la famille et le pays réjouit le cœur et lui donne de la force et de l'énergie. La plus petite nouvelle intéresse et prend alors une importance majeure. On veut tout connaître et l'on craint toujours d'oublier quelque chose. Je fis donc, dans cette première rencontre, avec mes chers zouzous, tout ce que je pus pour satisfaire leur curiosité. Si j'ai un reproche à m'adresser, c'est de n'avoir pas fait assez honneur au déjeuner que nous présentèrent nos camarades. Qu'on me pardonne ce péché mignon, je n'avais pas le goût préparé au macaroni et aux haricots des Romains.

Le 18 mai, nous sommes les plus heureux des mortels. Nous avons signé notre engagement comme zouaves pour deux années et nous portons la livrée des défenseurs de la papauté. Pie IX sera désormais notre roi. Nous aurons certainement à supporter beaucoup de privations; mais comme l'exprime si bien le zouave, ce sera pour la bonne cause, la cause de l'Eglise catholique. Nous sommes casernés sur le Janicule avec tous les autres Canadiens.

(à suivre)

Etablie

en 1852.



## LORGE & CIE.

CHAPELIERS PARISIENS, en GROS et en DETAIL

21 rue St. Laurent, Montréal

*Toujours en mains un assortiment complet de Casques en fourrures, Pelleteries dans les derniers goûts, etc.*

---

---

# LA MAISON DUPUIS FRERES

ETABLIE SUR LA

RUE STE-CATHERINE EN 1866.

---

## LA MAISON DUPUIS FRERES

Importe directement ses Marchandises d'Europe et des Etats-Unis.

Deux fois par an, deux des frères DUPUIS vont à l'étranger faire les achats de la maison, et il est aujourd'hui reconnu que cette maison est la mieux assortie de peut-être toute la Puissance.

---

## LA MAISON DUPUIS FRERES

a des contrats spéciaux avec les Manufactures de Tweeds du Haut-Canada, et elle a par conséquent ses Tweeds à grand marché.

---

## LA MAISON DUPUIS FRERES

à l'agence exclusive dans le Canada pour la vente des superbes TISSUS NOIRS et de DEUIL des célèbres Manufactures Européennes Londrill, Wulf & Co., de Bradford, Angleterre, et de Richard Duluy & Cie., de Lyon, France.

Ce sont ces riches Tissus de Deuil qui sont si recherchés dans le monde entier.

---

Si, à tous ces avantages, on ajoute que la maison DUPUIS FRERES administre ses affaires avec beaucoup d'ordre et d'économie, sans préjudice toutefois au service qui est parfait, on comprendra comment elle peut vendre ses Marchandises aux prix du gros et par conséquent à 20 et 25 par cent meilleur marché que tout autre détailleur.

Une visite est respectueusement sollicitée à la

**MAISON DUPUIS FRERES,**

*605, Rue Ste-Catherine, Coin de la Rue Amherst,*

ENSEIGNE DE LA BOULE NOIRE,

**MONTREAL.**